

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS  
RECEPTION

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5796

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre : .....

Nom & Prénom : HASSANI Aï

Date de naissance : 01-01-1953

Adresse : LOT EL MULADA RAM N° 8 DABOUA

Tél. : 06 68 03 97 17 Total des frais engagés : 618,00 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 21.11.2020

Nom et prénom du malade : ZohRA Bent yah Age: .....

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : .....

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : DABOUA

Le : 21.11.2020

Signature de l'adhérent(e) : 

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/11/2023	1	1	150,11	DR. JACQUES DÉROUARD GÉNÉRALISTE DENTISTE 26, AV. DE L'IMMÉMOBILISATION 93170 COUTOURETTE DÉROUARD. Tél : 06 16 67 05 82
28/11/2023	2	1	11	

Pharmacie PRINCIPE D'EROUARD

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie PRINCIPE D'EROUARD	20/11/2023	
21/11/2023	21/11/2023	339,20
21/11/2023	28/11/2023	118,90

062049176

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

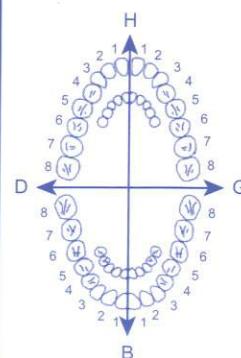
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

## ODF PROTHÉSES DENTAIRES

## DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
D	00000000	00000000
	35533411	11433553
B		



### [Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Ahlam Zguiouar

Lauréate de la faculté

De Casablanca

Ex-Médecin Interne à L'hôpital

Moulay Youssef de Casablanca

Médecine Générale - Échographie

ECG- Suivi de grossesse- Diabète - hypertension artérielle

Conseil nutrition



الدكتورة أحلام زعوار

خريجة كلية الطب

بالدار البيضاء

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى

مولاي يعقوب بالدار البيضاء

الطب العام - الفحص بالصدر

تخطيط القلب - تتابع الحمل - مرض السكري والضغط الدموي

الحمية العلاجية

## ORDONNANCE

Déroua le 28/11/2023

Dr Zouhra Benayed

49.40

Ango Ig

4s

LOT 230424  
EXP 03/2026  
PPV 49.40DH

79,50

- Cortisol Tnost

1-0-0

1/2023

4s

LOT 230679  
PER 06/2026  
PPC 79,50DH

128.90

Pharmacie PRINCIPALE DEROUA  
BLOC U N° 100 Deroua  
Tél : 05 22 55 20 83  
062049176  
INPE

ZGUIOUAR  
Dr Ahlam Zguiouar  
Générale  
Appartement 3ème étage  
Tél : 06 76 67 07 80

26 تجزئة النسيم (بدر الخير) الطابق الأول الشقة 3 الدروة

26 Lottissement Nassim (bader el khayr) 1er Étage Appt 3 Deroua

Tél : 07.00.86.13.43 Gsm : 06.76.67.07.80



Docteur Ahlam Zguiouar

Lauréate de la faculté

De Casablanca

Ex-Médecin Interne à l'hôpital

Moulay Youssef de Casablanca

Médecine Générale - Echographie

ECG- Suivi de grossesse - Diabète - hypertension artérielle

Conseil nutrition



الدكتورة أحلام أزكوار

خريجة كلية الطب

بالدار البيضاء

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى

مولاي يوسف الدار البيضاء

الطب العام - الفحص بالصدى

تخطيط القلب - قياس العمل - مرض العكوف والضغط الدموي

الصحة العاجزة

## ORDONNANCE

Déroua le ..... 21.11.2023

Dr. Ahlam Ben Ayad

86.40

Dolicox 50

0 - 1.0

S.V

92.40 x 2

Defun 30

14 x 2L

lot

S.V

22.00

Rédal

0 4 x 2L

S.V

46.00

enzolox

4 fil -

S.V

7i

PPV: 92,40 DH

92.00

83

20

53

22

01

Deroua

au

Principale

Deroua

22.00

LOT: 4571

PER: 05/26

PPV: 46DH00



Pharmacie PRINCIPALE DEROUA  
santé  
Bloc U.N.P.C. Deroua  
Tél: 05 22 53 20 83

26 فجرئة النسيم (بدر الخير) الطابق الأول الشقة 3 الدروة

26 Lottissement Nassim (bader el khayr) 1er Étage Appartement 3 Deroua

Tel: 07.00.86.13.43 Gsm: 06.76.67.07.80

01.18.85)

ab 10h

IGUIOUAR  
Generaliste  
Immeuble  
L'Angevin N°3 - 1er Etg  
Urgence  
Urgent App: 06 76 67 07 80  
G. Gercoua. Tel: 06 76 67 07 80